

Bulletin de souscription d'action(s) au capital de la SAS Watt-Pic

Je soussigné(e), Nom _____ Prénom(s) _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Adresse mail _____

J'agis en mon nom

Je suis représentant légal du mineur souscripteur désigné ci-après et demande à souscrire pour son compte des actions de la SAS Watt-Pic :

Nom _____ Prénom(s) _____

Date de naissance _____

Je déclare être représentant de la personne morale : _____

N° SIRET _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Je suis un nouveau sociétaire : je déclare vouloir souscrire au capital de la SAS Watt-Pic

Je suis déjà associé sociétaire : je demande à acquérir de nouvelles parts de la SAS Watt-Pic

Montant de ma souscription : _____ actions d'une valeur nominale de 100 Euros chacune, soit un montant total de _____ Euros.

Règlement par :

- Chèque ci-joint à l'ordre de la SAS Watt-Pic
- Virement au compte de la SAS Watt-Pic ouvert à la Banque Populaire du Sud :
IBAN : FR76 1660 7003 3018 2212 8927 354 - BIC : CCBPFRPPPPG

Je déclare par ailleurs :

avoir pris connaissance des Statuts de la SAS Watt-Pic et du Document d'Information Synthétique qui peuvent être consultés directement sur le site association-wattpic.fr

conserver une copie de ce bulletin de souscription

accepter d'être convoqué(e) aux assemblées par courriel, que la société ait recours à la transmission par courriel en lieu et place de l'envoi postal pour les formalités de convocation, d'envoi d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la SAS Watt-Pic. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion (limiter les frais et moins de papier).

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Signature :

Merci de retourner ce formulaire rempli, accompagné du règlement (si paiement par chèque), d'une photocopie d'un document d'identité (recto-verso) et d'un justificatif de domicile (ou Kbis et justificatif de représentation) à :

**SAS Watt-Pic, 1, place des Jardins du Château,
34270 Lauret**

Comment fonctionne la société ?

SAS Watt-Pic est une entreprise commerciale, de type Société par Actions Simplifiée (SAS), dont le **fonctionnement est de type coopératif**, avec des règles de fonctionnement définies essentiellement dans ses Statuts (disponibles <https://association-wattpic.fr>).

Qu'est-ce qu'une action ?

C'est un titre de copropriété, **une part de son capital**. Son montant est (et reste) fixé à 100 €. L'achat et le remboursement d'actions ne sont pas soumis aux lois du marché.

Qu'est-ce que le capital d'une société ?

Le capital de la société est constitué de l'ensemble des actions souscrites. Il garantit la solidité financière de la société. Le capital de la SAS Watt-Pic est variable : il peut notamment être augmenté à chaque instant, par l'achat de nouvelles actions.

Qui peut souscrire des actions ?

Toute personne physique majeure, ou majeure sous tutelle; mineure, émancipée ou non, représentée par son tuteur, administrateur ou représentant légal. Toute personne morale (entreprise, association, collectivité locale, établissement public) disposant d'un numéro SIRET. S'agissant des communes, elles ne peuvent détenir ensembles plus de 50% du capital.

Combien de temps garder ses actions ?

Les actions doivent être conservées au minimum cinq ans, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le Conseil de Gestion de la SAS Watt-Pic. Par nature, les projets de production d'énergie sont en effet des investissements à long terme qui nécessitent une stabilité financière de la société, dans la durée. Il est donc **conseillé de conserver les actions pendant une durée minimale de 10 ans**.

Prospectus

La présente offre ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés financiers.

Comment devenir associé ?

Retournez à l'adresse de la société un bulletin de souscription dûment rempli et signé, accompagné de votre règlement par chèque (sauf si virement), d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (ou Kbis et justificatif de représentation).

Un récépissé de souscription vous sera retourné dès l'acceptation de votre adhésion.

La souscription minimale est une action (100 €).

Rémunération des actions.

En cas d'exercice bénéficiaire, une rémunération peut être versée, sur décision de l'assemblée générale, souveraine en la matière. A priori, les Statuts et notre modèle économique ne permettront pas un rendement significatif des actions (à la différence du Compte Courant d'Associé). La souscription au capital de la SAS Watt-Pic ne donne pas droit à une réduction d'impôts.

Participation à la gouvernance

Chaque année, **tou.te.s les associé.e.s sont convoqué.e.s à l'Assemblée Générale** et peuvent donc ainsi participer à ses décisions. Ils et elles peuvent aussi y élire leurs représentant.e.s au Conseil de Gestion ou même y **être candidat**.

Que risque-t-on en achetant des actions de la SAS Watt-Pic ?

L'objectif est bien sûr de faire de la SAS Watt-Pic une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Néanmoins, **souscrire au capital inclut un risque financier**, de perte en capital, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

La responsabilité des associé.e.s (c'est-à-dire le risque pris) est limitée à leurs apports. Chaque associé.e ne peut donc pas perdre plus que le montant de sa (ses) souscription(s).

CONTACT :

Nous écrire par mail à : contact@wattpic.fr

Ou par voie postale à : SAS Watt-Pic 1, place des Jardins du Château 34270 Lauret

SAS WATT-PIC - RCS 898 428 370 Montpellier - APE 35.11Z (production d'électricité)